

# Antitrust : Intel assure être fair-play

**Intel** a dépêché son grand patron pour défendre son cas dans l'affaire qui l'oppose aux autorités européennes chargées de la concurrence. *PCWorld* révèle selon ses sources que **Paul Otellini** a été confronté aux commissaires européens, à une association de consommateurs européenne et aux représentants de son challenger, Advanced Micro Devices (AMD).

Rappelons que la Commission européenne suspecte Intel de pratiques anticoncurrentielles. Le fondateur californien aurait, entre autre, rabaisé ses tarifs dans le but d'assurer une propagation plus large de ces processeurs, au détriment d'AMD.

Durant l'audition à [huis clos](#), Intel n'aurait cessé de démentir les accusations d'abus de position dominante et de pressions envers les fabricants et les distributeurs portées à son encontre en présentant ces pratiques commerciales comme tout à fait honnêtes.

Pour les commissaires européens et les autorités de la concurrence, cette audition ne constitue pas un épilogue du dossier. Loin de là. En l'absence de date butoir pour les dossiers concernant l'antitrust, les officiels européens disposent de tout leur temps pour formuler leurs conclusions.

S'exprimant à la suite de l'audition, l'association de défense des consommateurs a précisé dans un communiqué vouloir « *s'assurer que les intérêts du consommateur sont bien pris en compte dans la pratique de la concurrence en général et dans l'application de ces lois dans le secteur de l'informatique en particulier* ».